

Intervention liminaire au CM du 7 décembre 2021 des DEMOCRATES 2.0 élus, démissionnaires, candidats....

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

C'est avec dépit que nous constatons l'absence de nos questions dans l'ordre du jour du conseil. Aucune réponse écrite n'a également été rédigée par le bureau municipal.

De plus les odj des commissions sont succincts et aucun compte rendu donc aucune expression démocratique n'est possible tant en préparation amont que pendant et après chaque commission.

Nous saisissons à nouveau la préfecture pour comprendre le code général des collectivités territoriales (CGCT) sur l'expression des minorités municipales.

Cette mandature est un échec que nous ne voulons pas cautionner et accepter.

C'est pourquoi nous œuvrons pour le bien public via, entre autre, notre blog, nos vidéos et nos tracts.

Informers les administrés est la première mission des élus.

Les écouter et porter leurs paroles est la seconde.

Voici quelques points non débattus car sans informations préalables :

Nous exprimons ici notre opposition à l'installation de coussins berlinois et proposons comme alternative des peintures sur l'asphalte : 30 - cycliste - piéton et de panneaux 30 route partagée.

Toutes les zones urbanisées de notre commune doivent être en zone 30 étendues et cartographiées sur le nouveau plan de la commune.

Un demi-million d'euros pour 2 portions de rues (1 200m) n'est pas compatible avec notre endettement sauf à augmenter les impôts !

Aussi nous proposons de différer les trottoirs au profit de simples busages, par contre de tous les fossés : aucune portion de rue ne doit avoir des fossés des 2 côtés.

Nous proposons un éclairage de ces nouvelles rues par des spots à détecteur de présence installés sur les maisons volontaires ; ceci à la place des 80 000€ TTC prévus pour 2 portions de rues

Où en sont les aménagements de sécurité sur les 3 arrêts de bus de la route départementale 119 ?

Nous proposons une réunion ouverte à tous les élus actuels et anciens à tous les candidats aux élections et à tous les citoyens désireux de participer à la vie de notre commune.

L odj réside dans les conseils municipaux.

Lieu : salle Arlabosse avec vidéoprojection

Quand : samedi matin 9h selon la disponibilité de la salle

Invitation via PP, site, affichette, affichage chez les commerçants plus presse locale.

Aucune polémique.

Aucun règlement de compte.

Des échanges d'informations et de prises de positions.

La non-participation aux débats du bureau municipal est demandée.

Ainsi les 19 élus sont, avant tout, des conseillers lors de ces échanges.

Le bureau est animateur et apporte les informations demandées.

Le bureau rédige les relevés de conclusion puis les arbitrages délivrés, par exemple, lors des vœux de la municipalité soudée.